

uniscoppe

CAMPUS

Rapport de mobilité:
ça bouge à l'UNIL (p. 8)

SAVOIRS

Visite de la Maison
de la rivière (p. 14)

INTERVIEW

Nuria Gorrite,
une amie de l'UNIL
(p. 16)

T'as pas deux balles?

Le *crowdfunding* connaît un véritable succès. Il touche maintenant tous les domaines, de l'art à l'immobilier, en passant par l'achat d'un véhicule. Mais que nous disent les lois? Explications de Pascal Favrod-Coune, doctorant en droit. (p. 4)

2 Espresso

Image du mois

MAGNIFIQUE SCÈNE D'HIVER SUR LE CAMPUS : la neige a paré *Homloup y es-tu?*, œuvre réalisée par le regretté Nikola Zaric dans le cadre de la Triennale de l'UNIL.

F. Ducrest © UNIL



Lu dans la presse

«**Dégainer son téléphone ne signifie pas forcément vouloir snober l'autre, tout comme le geste peut en effet être instrumentalisé pour envoyer un signe, ou se donner une contenance en public.**»

Olivier Glassey, sociologue spécialisé en culture numérique, dans *Le Temps* du 12 mars.



RETROUVEZ-NOUS
SUR INSTAGRAM

www.instagram.com/unilch



Edito

de Francine Zambano
rédactrice en chef

Phénomène de mode à ses débuts sur le web, le *crowdfunding* s'est aujourd'hui largement imposé comme mode de financement. Mais son fonctionnement n'est pas si simple, comme l'affirme Pascal Favrod-Coune, assistant diplômé

au Centre de droit privé, dont le sujet de thèse ouvre cette nouvelle édition de *l'uniscope*. De leur côté, les professeurs Christian Grosse et Raphaël Rousseau donnent le détail d'un cours d'introduction à l'étude pluridisciplinaire des « religions » qu'ils coorganisent.

Ensuite, interview croisée de Julien Meillard et Patrick Rérat, qui dressent le bilan de toutes les enquêtes de mobilité effectuées entre 2005 et 2017 en les mettant en perspective avec l'évolution du campus. Un rapport qui met en exergue l'importante augmentation du nombre d'utilisateurs sur

le site. Joël Pinson, docteur en administration publique, soulève, lui, les questions liées à l'organisation de Jeux olympiques. Pourquoi les candidatures, entre autres des villes, sont-elles à la baisse depuis plusieurs années? Réponses dans votre magazine.

Le sujet animalier de ce numéro est dédié à la Maison de la rivière, qui propose une exposition au sujet des libellules et de la cistude d'Europe, seule tortue indigène de Suisse, objet de la thèse de Charlotte Ducotterd. Passionnante rencontre ensuite dans la rubrique *Interview du mois*. La présidente

Campus durable

CE N'ÉTAIT PAS ENCORE LE PRINTEMPS que l'heure des grands nettoyages avait déjà sonné. Sur le campus, c'est la Chamberonne qui a eu droit à un petit coup de balai.



O. Grosjean © UNIL

Ou de repêchage. Dans le cadre de la **Swiss Sustainability Week**, l'association étudiante pour la durabilité Unipoly, qui rassemble des membres de l'UNIL et de l'EPFL, a récolté plus de **150 kilos de déchets** du fond de la rivière. Une action qui a duré trois heures environ et nécessité les bras d'une vingtaine de personnes. Exposé ensuite sur le campus, le résultat comprenait des classiques, telles que des bouteilles en plastique, mais aussi, comme on le voit à l'image, des pneus, un sac à dos ou encore une valise.

Petite astuce

La saison des festivals revient bientôt. Pensez donc à préparer vos oreilles avant les grands rassemblements musicaux. Comment? En profitant par exemple d'Unilive, rendez-vous culturel désormais très attendu sur le campus de l'UNIL. Gratuite et libre d'accès, la manifestation aura lieu cette année **jeudi 26 avril** pour sa sixième édition. Stands de boissons et de nourriture sur place. Site desservi par les transports en commun. Toutes les informations sur unilive.ch.

Terra academica

UNE CONFÉRENCE SUR L'ÉVOLUTION DES SCIENCES FORENSIQUES

est organisée le 12 avril de 16h à 17h au Génopode (auditoire C) par l'École des sciences criminelles. Emilio Scossa-Baggi, ancien étudiant et chef du Service d'identité judiciaire du Tessin fraîchement retraité, y témoigne, à travers son expérience, des liens entre la théorie, la fiction (illustrée par la série *Les Experts*) et la réalité de la pratique professionnelle. La conférence est ouverte à tous, sans inscription.



Flynt © Dreamstime.com

du Conseil d'Etat Nuria Gorrite évoque ses souvenirs à l'UNIL, parle de son ami Jacques Dubochet, souligne les défis qui l'attendent, donne son avis sur la campagne «Me Too», etc.

Enfin, l'évolution du numérique, qui influence le cœur de la mission de l'UNIL et l'acquisition de la connaissance dans la société de demain, est au centre d'un article consacré aux idées du vice-recteur Giorgio Zanetti. Ce dernier tient à définir clairement le positionnement de l'Université en la matière.

Le chiffre

595 Le nombre de personnes qui se sont présentées pour donner leur sang à l'UNIL en décembre dernier. Parmi elles, 227 nouveaux donateurs. La prochaine collecte aura lieu les 17 et 18 avril de 10h à 17h30 à l'Anthropole, devant l'auditoire 1031.

Entendu sur le campus

«Moi, quand j'allais au fit', les mecs étaient fous. Genre ils étaient prêts à se mettre à torse nu et hurler.»

Expérience sportive d'un étudiant, partagée devant le Biophore.

Les uns et les autres



F. Imhof © UNIL

LE PROFESSEUR NIKO GELDNER ET SON COLLÈGE TONNI GRUBE ANDERSEN (Département de biologie moléculaire végétale, FBM) ont éclairé dans *Nature* le développement et la fonction de cellules destinées, dans la racine des plantes, à absorber au mieux les nutriments naturels (processus valable aussi pour les engrais). La plante se dote pour accumuler eau et nutriments d'un endoderme (cadres de Caspar) entourant la nervure centrale de la racine. Puis ce treillis

se pare d'une couche cireuse contre les pathogènes. D'où la nécessité d'ouvrir cette barrière protectrice pour laisser passer les nutriments: en cas de besoin, la racine peut produire davantage de ces mystérieuses cellules exprimant de nombreux gènes (dont ceux transporteurs de phosphate).

BRÈVES



NOTRE POISON QUOTIDIEN: que faut-il savoir sur les micropolluants et les perturbateurs endocriniens?



© Fotolia.com

Glyphosate, bisphénol A, triclosan, phtalate: les substances chimiques artificielles sont partout. Impossible de ne pas être exposé à ces cocktails de molécules qu'on retrouve dans l'eau, l'air et le sol et dont les effets sur les organismes vivants sont loin d'avoir été identifiés. Est-il possible de s'en protéger? **Rencontre avec Nathalie Chèvre**, écotoxicologue à l'UNIL, le 26 avril 2018. Événement réservé aux membres du Réseau ALUMNIL. Détails et inscriptions: www.unil.ch/alumnil.

LE MOYEN ÂGE AU CENTRE-VILLE

Le Centre d'études médiévales et postmédiévales (le CEMEP, qui fête ses dix ans) quitte chaque année les murs de l'UNIL pour proposer un cours public lié à un programme de spécialisation du Master en lettres. **Ce programme portant en 2018 sur la noblesse au Moyen Age** donnera donc lieu à un cycle de conférences les jeudis à 18h au palais de Rumine, du 12 avril au 24 mai. Cinq conférences sur six porteront sur un sujet régional (la Savoie, le Pays de Vaud et plus généralement la Suisse romande). Un programme interdisciplinaire porté par des professeurs en histoire, histoire de l'art, français ou encore anglais médiéval. unil.ch/cemep

DE L'IDÉE À LA START-UP

La finale du concours START a lieu le 18 avril de 18h30 à 21h à l'Amphimax, salle 351. Quarante-deux équipes ont participé à cette septième édition pour tenter de transformer leur idée en start-up. Durant six mois, elles ont été guidées à travers les différentes étapes de la création d'une entreprise. Les six équipes, quatre de l'UNIL et deux de l'EPFL, qui ont passé toutes les sélections **prennent part à la cérémonie du 18 avril** pour tenter de décrocher le premier prix: 30'000 francs pour lancer leur projet. L'événement est ouvert à tous, sans inscription. startlausanne.ch

Contrairement à d'autres pays comme la France, la Suisse ne dispose pas d'une loi régissant spécifiquement le financement participatif. Le *crowdfunding* n'échappe pourtant pas au droit. L'éclairage du doctorant Pascal Favrod-Coune.

La Suisse digne du Far West?

David Trotta

Phénomène de mode à ses débuts sur le web, le *crowdfunding* s'est aujourd'hui largement imposé comme moyen de financement. Selon le *Crowdfunding Monitoring Switzerland 2017*, une étude menée par l'Institute of Financial Services Zug (IFZ), 128,2 millions de francs auraient ainsi été levés en Suisse en 2016 au cours de plus de trois mille campagnes. Si on associe souvent ce type de demande de fonds à des projets artistiques, le *crowdfunding* s'est étendu à des secteurs très variés, allant d'un besoin de s'acheter une voiture à la construction d'immeubles, en passant par la création de glaciers révolutionnaires.

Pour Pascal Favrod-Coune, assistant diplômé au Centre de droit privé, le recours massif au financement participatif s'explique par deux événements majeurs : d'une part les transformations du web au tournant du siècle, d'autre part la crise financière de 2008. « Aux débuts d'Internet, le public pouvait seulement chercher de l'information. Ce n'est qu'à l'ère 2.0 qu'il est devenu acteur, lorsqu'il a pu créer du contenu. Quant à la crise de 2008, il s'agit d'un moment à partir duquel les banques accordaient plus difficilement des prêts. » Poussant ainsi le public vers d'autres sources de financements. Le doctorant s'est intéressé au cadre légal en vigueur en Suisse dans une thèse qu'il soutiendra le 27 mars.

Tout ou rien

Le *crowdfunding* est un mode de financement plus complexe qu'il n'y paraît, et existait bien avant l'avènement d'Internet. « La Statue de la liberté (*lire encadré*) a par exemple été financée par des dons, confirme Pascal Favrod-Coune. Mais il est évident que ce phénomène a pris une plus grande ampleur aujourd'hui. » Posant ainsi de nombreuses questions, de définition en premier lieu, mais aussi juridiques. « Il n'existe pas de définition

au niveau du droit suisse. La mienne se base donc sur quatre éléments constitutifs, qui sont la présence sur Internet, un appel au grand public, une contribution financière et un projet spécifique. » Ont donc été écartées les contreparties, qui n'interviennent pas systématiquement, et la mobilisation d'un nombre important de personnes, puisqu'un individu peut à lui seul financer largement un objet de son choix.

Du point de vue de la loi, les contreparties ont toutefois une importance particulière. « Le *crowdfunding* est une forme de contrat. Quand un contributeur participe à un projet, il attend de la personne en recherche de fonds qu'elle honore ses engagements. Sans quoi il peut intenter une action en justice. » Si aucune règle ne régit spécifiquement le financement participatif sous sa forme actuelle, les lois sont en revanche bien prévues pour que chaque partie respecte les termes de l'accord. « Elles ne sont par contre pas là pour dire si un contrat est bon ou mauvais », précise le doctorant.

Pourquoi cette nuance ? Parce qu'il existe deux types de campagnes de levées de fonds.

Et que les risques encourus varient fortement selon la formule choisie par un porteur de projet. La première fonctionne selon le principe dit du

« *all or nothing* », en français « tout ou rien ». Si, au bout du temps imparti, le demandeur ne réussit pas à récolter la somme qu'il souhaitait obtenir, la campagne échoue. L'argent est rendu aux donateurs. Plus risquée, l'autre forme, dite « *keep it all* », ou « garde tout », prévoit que le porteur de projet récolte les fonds versés via les plateformes même si les objectifs ne sont pas atteints. Le plus grand danger provient donc de la différence entre les besoins et ce que le demandeur obtient réellement. « Si un porteur de projet demande 20'000 francs, mais qu'il n'en obtient que 150, il doit, en théorie, respecter ses engagements, et donc livrer les contreparties. Dans une telle situation, le demandeur peut proposer au financeur, si ce dernier accepte

de lui restituer la somme puisque l'accord ne pourra pas être respecté. Mais au regard du droit, il s'agit bien d'un contrat que chacun devrait honorer, aussi mauvais soit-il du point de vue économique. »

Côté juridique, les deux formules se distinguent : le « garde tout » scelle un contrat, indépendamment de la réussite de la campagne. « Ce n'est pas le cas pour le « tout ou rien », puisque l'accord n'est valide qu'à partir du moment où toutes les conditions sont remplies. » Quand la somme souhaitée est levée dans le temps imparti, quarante-cinq

LA LIBERTÉ À QUEL PRIX ?

Cadeau de la France aux Etats-Unis au XIX^e siècle, la Statue de la Liberté aurait bien pu ne jamais trôner, ni à New York, ni ailleurs, sans une grande campagne de financement participatif. Ce que rappelle Pascal Favrod-Coune dans la thèse qu'il soutiendra fin mars sur le cadre légal suisse régissant le *crowdfunding*. S'agissant d'un monument coûteux, la France souhaitait que les Etats-Unis financent la construction du socle pour que la statue soit installée dans une ville de la côte Est. « Mais à New York personne ne voulait payer. Des villes comme Baltimore, Boston ou Philadelphie se sont alors manifestées. De son côté, Joseph Pulitzer, défenseur du projet, propriétaire du *New York World*, lance un appel aux dons dans les colonnes de son journal. En contrepartie, il garantissait à chaque contributeur que leur nom serait publié. » La campagne durera cinq mois, le temps nécessaire à la récolte des 100'000 dollars que coûtait le socle. L'excédent, 2000 dollars environ, a été donné au sculpteur. Selon le doctorant, il s'agit de l'exemple de *crowdfunding* le plus célèbre. Il montre notamment que le financement participatif, à la mode aujourd'hui, existe en réalité depuis plusieurs siècles.

« Le législateur a dû procéder à des allègements réglementaires. »



Le *crowdfunding* est devenu un mode de financement aujourd'hui bien établi, selon Pascal Favrod-Coune, doctorant en droit. F. Imhof © UNIL

jours le plus souvent. Choisir cette deuxième formule comporte toutefois aussi son lot de risques. Pour le porteur de projet cette fois-ci. « Il se pourrait très bien qu'une campagne échoue, alors qu'elle se trouve à bout touchant. S'il ne devait manquer que 1 franc par exemple. Et même si tout le monde considèrerait qu'il s'agit d'une réussite. »

Le troisième homme

Dans le cadre de sa thèse, Pascal Favrod-Coune montre aussi que le financement participatif se partage en quatre grands types. « Le premier est celui sans contrepartie, mais le plus souvent comportant une charge. Par exemple indiquer sur une plaque le nom des donateurs ayant financé la construction d'un hôpital. » Viennent ensuite le financement avec contrepartie, le *crowdfunding* sous forme de prêt et, enfin, sous forme d'investissement.

Le plus intéressant du point de vue juridique selon le doctorant. « Toutes ces formes sont en réalité caractérisées par le type de contreparties, puisque celles-ci impactent la nature du contrat. Les règles ne sont évidemment pas les mêmes selon qu'un individu donne, prête ou investit. Ce sont les contreparties qui indiqueront le type de contrat, qui peut être d'entreprise, de vente, de prêt ou une convention d'investissement. »

Reste encore la question des plateformes, qui font office de pôle intermédiaire entre un porteur de projet et des contributeurs. Au-delà de la mise en relation des acteurs, elles font aussi office de caisses de dépôt au cours de la campagne. « Pour permettre le développement du *crowdfunding* et de ses plateformes, le législateur a dû procéder à des allègements réglementaires. Il a donc modifié l'ordonnance sur les banques, qui autorise depuis le 1^{er} août 2017

des dépôts sur les comptes des plateformes jusqu'à soixante jours, contre les sept initialement prévus. De plus, peu importe la somme, l'ordonnance d'avant modification n'acceptait que vingt contributeurs par projet si les contrats conclus étaient des prêts. Elle a donc supprimé ce chiffre, mais plafonné le montant total des contributions à 1 million de francs. Au-delà aussi bien du temps de dépôt que du montant, les plateformes doivent demander des autorisations bancaires très coûteuses et difficiles à obtenir. » La création d'une version allégée est toutefois en discussion au sein des Chambres fédérales.

Crowdfunding - Analyse de droit suisse du financement participatif
Soutenance publique de thèse
Par Pascal Favrod-Coune
Mardi 27 mars 2018, 17h-20h
Internef 233

De quoi la religion est-elle le nom ?

Pourquoi un cours d'introduction à l'étude pluridisciplinaire des « religions » ? Les explications des professeurs Christian Grosse et Raphaël Rousseleau.

Nadine Richon

Depuis quelques années, Christian Grosse organise avec son collègue Raphaël Rousseleau un cours d'introduction à l'histoire comme à d'autres approches scientifiques des phénomènes

Regroupant plusieurs compétences, le cours susmentionné intéresse des étudiants en lettres, notamment, en plus d'être obligatoire pour ceux de la Faculté de théologie et de sciences des religions. Raphaël Rousseleau, en charge de l'enseignement au printemps ancré dans l'actualité des phénomènes

préalables du christianisme et qui s'intéressent néanmoins au sujet. Envisager le protestantisme comme une curiosité anthropologique parmi d'autres, voilà qui aurait de quoi révolter les pères fondateurs de l'histoire des religions, habitués à classer les autres en fonction de catégories comme l'idolâtrie et, à partir du XVIII^e siècle, adoptant un discours original sortant du vocabulaire proprement biblique pour remonter toujours plus loin à l'idée d'une religion primitive antérieure à l'idolâtrie et adorant non plus l'idole comme signe de la divinité absente mais vraiment l'objet lui-même dans sa matérialité (fétichisme). C'est la mise en place d'une conception évolutionniste qui essaie de trouver l'origine de la religion comme phénomène universel, résume Christian Grosse. Cette idée trouvera une puissante illustration sociologique chez Emile Durkheim au début du XX^e siècle.

Relire ou relier ?

Mais il faut remonter avec l'historien vers la fin du XVII^e siècle, quand il était normal de juger les gens sans croyance comme indignes de confiance et de postuler qu'une société sans au-delà était impuissante à créer du lien ici-bas. D'où le sens retenu du mot latin *religio* comme étant ce qui relie. Pour Cicéron, le terme signifiait plutôt « relire afin de reconsidérer avec attention la manière d'exercer les rites », précise Christian Grosse. Mais va pour « relier »... du moins jusqu'au moment où, dans la seconde moitié du XVI^e siècle, les guerres de Religion viennent tragiquement ébranler la croyance en une unité sous le regard de Dieu. Au XVII^e siècle, Pierre Bayle ira plus loin en associant la religion au fanatisme ; ce fils de pasteur, converti au catholicisme avant de revenir au protestantisme, en était arrivé à la considérer comme source de désordre dans la société. Injustement méconnu aujourd'hui en France, il a inspiré Voltaire en son temps.

L'unité perdue du christianisme

Si l'homme sans croyance est perçu comme un être indigne d'intérêt, il devient possible, à partir du moment où l'on s'inscrit dans une vision universaliste appliquant l'idée



L'anthropologue Raphaël Rousseleau et l'historien Christian Grosse interrogent la catégorie de religion dans le temps et dans l'espace. F. Imhof © UNIL

religieux et de leur prise en charge intellectuelle au fil du temps (psychologie avec Pierre-Yves Brand, sociologie avec Jörg Stolz, sciences sociales des migrations avec Monika Salzbrunn). Dans un premier temps, ces approches ont été très marquées par une vision convergeant vers le protestantisme comme sommet d'une pyramide évolutionniste. En Europe, la première chaire d'histoire des religions est créée en 1873 à Genève, signale l'historien, qui note également à cette date un cours donné à l'Académie de Lausanne. Aujourd'hui, alors que le déclin du protestantisme se poursuit dans les cantons concernés, ce rappel sonne curieusement. Au Collège de France, la chaire d'histoire des religions, en 1880, porte aussi la marque du protestantisme avec le pasteur Albert Réville comme premier titulaire.

religieux, souhaite « montrer qu'il y a diverses manières d'être humain, en pensées, en valeurs et en actes, manières qui possèdent toutes leur rationalité et qu'il importe de comprendre plutôt que de juger ». Spécialiste de l'Inde et des peuples autochtones, l'anthropologue est bien placé pour le savoir.

Un phénomène universel, vraiment ?

Mais il y a également tout un courant jadis persécuté et désormais le plus souvent ignoré, celui de la non-croyance. Pour Christian Grosse (séminaire d'automne), il s'agit de l'inclure dans ce « phénomène pluriel qu'on appelle religion ». Spécialiste de la Réforme, il apprécie par ailleurs les étudiants qui arrivent pratiquement sans connaissances

de religion au monde entier, de considérer tous les autres comme dignes de conversion. La période des grandes découvertes a ouvert un vaste champ d'opération dans lequel s'engouffre le prosélytisme chrétien. Or la notion même de religion est occidentale. « Il faut renoncer à l'évidence que nous en avons, précise Christian Grosse. Cette idée d'une croyance inscrite dans la conscience, le sentiment profond, voire l'instinct humain, confinée à la vie privée et séparée du public et de la politique est le fruit d'une longue construction. » Son collègue Raphaël Rousseau renchérit : « Pour beaucoup d'autres sociétés, le choix ou la conviction n'ont qu'une part limitée dans ce qui est surtout affaire de patrimoine transmis, d'habitude de comportements, de régime alimentaire ou de langage, voire de patrimoine revendiqué vis-à-vis de valeurs occidentales parfois imposées par le colonialisme ou perçues comme réductrices, où le sens de la vie se limiterait désormais à la consommation... »

Selon Christian Grosse, c'est la nostalgie de l'unité perdue du christianisme qui va donner

à la notion de religion sa dimension universelle. S'il est de moins en moins plausible au fil des siècles de décliner le christianisme au singulier, reste l'idée du philosophe et théologien protestant Friedrich Schleiermacher (comme d'ailleurs de Benjamin Constant), d'une sorte d'intuition anthropologique de quelque chose qui nous dépasse. Ce romantisme vient au secours du christianisme en crise à la fin du XVIII^e siècle. De la part de Schleiermacher il s'agit ni plus ni moins d'une subtile tentative de remise des athées dans le droit chemin.

Si on parlait d'athéisme ?

Reste à savoir si l'idée de laïcité n'est pas en train de devenir un nouveau postulat occidental, sinon universel du moins généralisable si nécessaire, non plus sur la base de la religion mais, par un curieux retournement de l'histoire, sur la foi d'un principe juridique plaçant toutes les convictions religieuses à égalité dans nos sociétés multiculturelles et reconnaissant,

pour le coup, une dimension qui s'affirme aujourd'hui en Europe mais également en quelques autres régions, où elle peine parfois à s'exprimer, et que l'on pourrait qualifier d'athéisme ou d'indifférence à la question de Dieu. Si l'on en croit nos spécialistes, le phénomène n'est pas totalement nouveau, on le trouve même dans l'Antiquité, où il était possible de ne pas faire grand cas de l'existence des dieux sans être inquiet, à partir du moment où les rituels étaient socialement accomplis. Le moment monothéiste, chrétien et islamique en particulier, aussi massif soit-il, n'est pas le seul modèle et ce cours entend bien le souligner. En toute cohérence avec les objectifs de la Faculté de théologie et de sciences des religions.

La notion même de religion est occidentale.

Publicité



Le campus va vivre 24 heures sur 24

L'UNIL a dressé un bilan de toutes les enquêtes de mobilité effectuées entre 2005 et 2017 en les mettant en perspective avec l'évolution du campus et de l'Ouest lausannois. Un rapport qui met par exemple en exergue l'importante augmentation du nombre d'utilisateurs sur le site, ce qui n'est pas sans conséquences. Explications.

Francine Zambano

Chaque année depuis 2005, le professeur Tzieropoulos de l'EPFL effectuait une enquête de mobilité concernant les deux hautes écoles. A son départ à la retraite, en 2016, la Direction de l'UNIL a confié le dossier à Boris Wernli de FORS (Centre de compétences national en sciences sociales) et à Patrick Rérat, professeur à la Faculté des géosciences et de l'environnement. Elle les a également mandatés pour analyser l'évolution des pratiques de mobilité des étudiants et collaborateurs de l'UNIL. « Nous voulions effectuer un bilan de tout ce qui a été fait entre 2005 et 2017 à l'UNIL. L'idée était d'analyser ces chiffres et d'en tirer des éléments utiles à la gestion de la mobilité », explique Julien Meillard, adjoint Durabilité et campus à la Direction. Résultat ? Un rapport riche en enseignements.

Qu'est-ce qui a fondamentalement changé sur le campus en douze ans ?

Patrick Rérat : L'UNIL est passée de 12'000 à plus de 18'000 usagers, c'est 50 % de plus qu'en 2005 ! L'UNIL doit désormais gérer une petite ville. Cela pose des enjeux en termes de mobilité. Finalement, cette recherche est intéressante sur plusieurs fronts, car elle illustre un certain nombre d'évolutions qu'on peut voir en Suisse en matière de croissance de la mobilité.

Pouvez-vous grâce à ce rapport mesurer l'impact des mesures prises en termes de mobilité ces dernières années ?

Julien Meillard : Oui. Les mesures qui ont été prises ont eu un impact, notamment en matière de stationnement, qui, avec ce nombre croissant d'utilisateurs du campus, reste le principal problème lié à la mobilité. S'il avait fallu proportionnellement accroître le nombre de places de parc, ce sont des espaces verts qui auraient dû être bétonnés. Or, nous avons

réussi à absorber les nouveaux usagers en maintenant le nombre de places constant. La Direction n'entend pas construire de nouveaux parkings, nous allons gérer ceux qui existent en les utilisant de manière optimale, notamment en flexibilisant la tarification grâce aux barrières.

Le nombre de voitures sur le campus est stable depuis 2005, mais on assiste à une diminution significative de la part modale de la voiture, de 25 % en 2005 à 16 % en 2017. Bonne gestion de l'UNIL ou évolution naturelle de la société ?

P.R. : A l'échelle suisse, la voiture a une part nettement plus importante, la majorité des actifs recourant à ce type de locomotion. La situation de l'UNIL s'explique notamment par une population estudiantine moins motorisée, par les alternatives offertes et par la tarification des parkings. Les autres membres de la communauté universitaire se déplacent à 61 % en transports publics, 9 % à vélo et 9 % en combinant plusieurs modes de transport.

La part modale du vélo passe de 4 % en 2005 à 9 % en 2017, ce qui représente un triplement du nombre de bicyclettes en chiffres absolus.

P.R. : Oui, nous sommes passés de 500 cyclistes en 2005 à 1500 en 2017. Il y a un regain d'attractivité de la petite reine dans les villes, auprès des jeunes actifs et des étudiants. Certains d'entre eux, qui habitent à proximité de l'UNIL, préfèrent pédaler et éviter les transports en commun saturés aux heures de pointe. Nous constatons également que le nombre de deux-roues motorisés reste stable, avec environ 450 usagers. Par ailleurs, les gens habitent de plus en plus loin du campus : nous sommes passés de 13,8 en moyenne à 16,2 km. Il y a davantage d'utilisateurs qui vivent en dehors du canton de Vaud. A l'intérieur, on assiste à un renforcement de l'Ouest lausannois alors que Lausanne croît moins. Cela modifie également la demande de mobilité.

Allez-vous en faire encore davantage pour encourager la mobilité douce ?

J.M. : Nous allons persévérer en mettant l'accent sur les aspects qualitatifs, avec par exemple de nouvelles pompes pour encourager les cyclistes à entretenir leurs vélos. Nous avons aussi revu le type de supports avec de nouveaux modèles mieux adaptés aux vélos électriques : 25 % du personnel administratif et technique qui circule à vélo utilise un deux-roues de ce type. Nous avons testé une première station couverte et sécurisée avec ouverture par Campus Card à Géopolis. Ça fonctionne bien, donc nous allons en emménager une autre au Gépode en septembre. Tout est fait pour accompagner cette croissance. Nous sommes également en discussion avec les communes voisines pour améliorer la sécurité des aménagements pour vélos menant aux campus. Cette étude nous donne de bons arguments pour aller voir les communes et leur montrer que le vélo est un mode de déplacement à part entière qu'il faut prendre en considération.

La mobilité va encore augmenter avec notamment le pont qui mènera au Vortex. Comment faire face ?

J.M. : C'est certain que l'un des grands enjeux de l'Ouest lausannois, c'est toute la question des franchissements. Pour descendre de Renens à l'UNIL il faut franchir les voies CFF, l'autoroute et le ml. La passerelle du Vortex ouvre un passage assez tranquille à travers Chavannes en permettant de franchir la route et la ligne de métro d'un coup. La part modale des piétons va augmenter avec ce nouveau bâtiment. En termes de mobilité interne au campus, nous allons travailler sur les éclairages, Unibat est en train de préparer un plan lumière du campus afin de définir les zones à mieux éclairer et les zones de tranquillité à préserver. Le site va de plus en plus vivre 24 heures sur 24 et il faut que les usagers se sentent en sécurité à toute heure. Nous allons



Julien Meillard et Patrick Rérat exposent les résultats d'un rapport de mobilité riche en enseignements. F. Imhof © UNIL

également développer une offre de restauration qui réponde à cette évolution.

Avec le Vortex, on va passer d'un quartier monofonctionnel, où on vient travailler ou étudier la journée, à un quartier multifonctionnel.

P.R. : Effectivement. Quand le campus a été créé dans les années 60, c'était un site en dehors de la ville, quasiment au milieu de nulle part. L'Ouest lausannois a radicalement changé depuis et l'urbanisation entoure le site. Il devient un quartier d'une ville et va exister 24 heures sur 24. Avec Vortex c'est un petit village de 1000 personnes qui s'installera sur le campus. Cela pose la question de la porosité du site, des liaisons avec les quartiers environnants. C'est l'ensemble du traitement de la mobilité interne au campus qui est en jeu. C'est une chance si on veut réguler les déplacements, diminuer les distances et le recours aux transports individuels motorisés. Ce sera très intéressant de mesurer cette évolution.

Le décalage de l'heure de début des cours en 2005 (8h et 8h30) a-t-il eu l'effet escompté sur l'heure de pointe du matin ?

P.R. : Pour faire face aux problèmes de mobilité, on répond généralement par de nouvelles

infrastructures, ce qui a été fait sur le campus avec le m1, les nouvelles lignes de bus, les augmentations de cadence et de capacité du matériel roulant. D'autres mesures sont possibles en agissant sur la demande de transport. C'est le cas du décalage des horaires, qui est maintenant entré dans les mœurs. Il a permis de lisser l'heure de pointe du matin et de gagner en capacité. Mais avec l'augmentation du nombre de collaborateurs et d'étudiants nous sommes en train de perdre cet avantage. Par ailleurs, nous avons comparé avec les autres sites de l'UNIL, soit le CHUV et le Biopôle : l'heure de pointe est toujours la même, les gens n'ont pas changé leurs habitudes, contrairement à Dorigny

Dans la dernière partie du rapport, vous parlez de campus connecté : télétravail, vidéoconférences, nouvelles formes d'enseignement. Des solutions d'avenir ?

P.R. : Cette idée de campus connecté sortait du mandat mais il semblait important de la traiter. Car se pose maintenant la question de l'impact des technologies de l'information et de la communication. Nous n'avons pas encore de réponses chiffrées là-dessus. Mais ces techniques ouvrent différentes pistes, comme le télétravail, qui est déjà une réalité à l'UNIL

avec des degrés divers selon les statuts et les secteurs. Ensuite, on peut aussi imaginer qu'il y ait des changements dans la manière d'enseigner. Je pense moins aux MOOCS qu'à d'autres formes d'enseignements, par problèmes ou par projets, mais pas forcément dans un grand amphithéâtre. Mais quelle que soit l'évolution, se retrouver entre collègues, entre étudiants et enseignants reste très important. Les choses bougent énormément mais je ne pense pas à une dématérialisation totale du campus.

Vous allez pérenniser l'enquête, sous quelle forme ?

P.R. : Nous allons la rendre plus attractive pour la communauté universitaire, qui pourra aussi se prononcer sur le vécu et le ressenti et pas seulement sur le factuel. Dans les prochaines enquêtes, des modules tournants aborderont les critères de choix de tel ou tel moyen de transport, les motivations, la question de l'image des différents types de locomotion et celle de l'expérience du trajet.

 unil.ch/mobilite/mobilite/chiffres_cles

L'ACTUALITÉ DE L'UNIL AU QUOTIDIEN



> UNIL.CH/ACTU

Unil

UNIL | Université de Lausanne

Les candidatures de villes, de régions ou de nations en vue d'organiser de grands événements sportifs sont à la baisse depuis plusieurs décennies. Parmi les raisons : ils feraient moins rêver, selon Joël Pinson, docteur en administration publique.

Pour qui brûle la flamme ?

David Trotta

Evoquer les mondiaux de football ou les Jeux olympiques, c'est penser aux grandes nations qui s'affrontent. Sur un terrain. Mais c'est aussi, et de plus en plus souvent, soulever des questions qui fâchent. Pour des raisons multiples et variées, accueillir de grands raouts sportifs, respectivement les attribuer pour les instances internationales, serait devenu délicat. Joël Pinson, docteur en administration publique, abordera ce sujet lors d'une conférence, organisée sur le site de l'UNIL à Sion le 10 avril, consacrée à la place des grands rassemblements sportifs dans les stratégies événementielles des territoires.

Comment, mais surtout pourquoi

De façon paradoxale, malgré un intérêt à la baisse des pays démocratiques quant à l'accueil des Jeux olympiques, les porteurs de projets attendraient beaucoup, en termes de retombées économiques notamment, de tels rassemblements. « La littérature scientifique montre que toutes les éditions des JO, depuis de nombreuses années, affichent des dépassements de budget importants. Pour emporter la mise face aux concurrents, les candidats vont avoir tendance à sous-estimer les risques et surévaluer les retombées positives. »

Le principal problème, selon Joël Pinson, viendrait en réalité du fait que les organisateurs manqueraient d'objectifs concrets s'inscrivant sur le long terme. « Lorsqu'un territoire soumet une candidature, il doit évidemment expliquer comment il compte s'y prendre, mais surtout dire pourquoi il souhaite accueillir les JO. Or on se rend souvent compte que l'attribution de l'événement est une fin en soi. Ce qui n'est aujourd'hui plus suffisant. Il devrait être un vecteur de développement durable et multidimensionnel. »

Les grands rassemblements pourraient ainsi servir de leviers afin de dynamiser une économie, générer aussi bien de l'emploi que du bénévolat, améliorer voire créer des infras-



Selon Joël Pinson, accueillir mais aussi attribuer de grands événements sportifs seraient devenus des actes délicats. F. Imhof © UNIL

structures quand celles-ci s'avèrent nécessaires, mais aussi utiles. « En regardant de plus près, des effets positifs peuvent être observés. Mais généralement sur le court, voire le moyen terme seulement. C'est principalement le cas lorsque l'événement ne s'inscrit pas dans un projet de développement pour le territoire. »

Redorer son blason

Restent évidemment les ambitions politiques de certaines nations qui souhaitent se placer sur une carte ou améliorer leur image. Au risque d'écarter davantage celle des instances sportives. « Ces dernières tentent aujourd'hui de prendre davantage de précautions au moment d'étudier une candidature. Des exemples comme l'attribution des prochaines éditions de la Coupe du monde de football à la Russie ou au Qatar, notamment pour des questions liées au respect des droits

de l'homme, leur ont causé de vrais dégâts d'image. » Ou pour le Brésil, qui a successivement accueilli la Coupe des confédérations, la Coupe du monde de football et les Jeux olympiques. Suscitant massivement la grogne populaire. « Ce cas est très intéressant. Il montre le cumul de problématiques. Comme ces événements étaient organisés à intervalles courts, les investissements ont été colossaux. Le Brésil, à l'époque des attributions, pensait que tout allait fonctionner, notamment grâce aux revenus engendrés par la découverte de gisements pétroliers. Mais la situation, aussi bien économique que sociale, s'est dégradée entre le moment de l'attribution et le déroulement des compétitions. »

La faute aux événements eux-mêmes, devenus gigantesques au fil des décennies ? En partie, mais pas seulement. Des thèmes comme celui du climat soulèvent des questions nouvelles sur la nature des manifestations

sportives de taille critique. « Il est en effet légitime de se demander, dans le cadre de la candidature de Sion pour les Jeux de 2026 par exemple, s'il faut réellement créer ou rénover des infrastructures destinées aux sports d'hiver. » Sachant que ce même territoire réfléchit au futur de ses stations à cause des problèmes liés au réchauffement de la planète.

Ces manifestations seraient-elles donc vouées à disparaître ? « Je ne pense pas, répond Joël Pinson. Une remise en question est toutefois nécessaire sur les raisons de les accueillir pour les territoires et sur le suivi de l'organisation de la part des fédérations sportives. »

La place des JO dans les stratégies événementielles des territoires

Conférence de Joël Pinson

UNIL – Site de Sion

Mardi 10 avril, 19h, entrée libre

LES CONFÉRENCES

Le cycle de conférences « Enjeux olympiques » est organisé conjointement par l'Institut des sciences du sport (ISSUL) et l'Institut de géographie et durabilité (IGD). Mis sur pied en partenariat avec la Plateforme de recherche sur le sport de l'UNIL et le Centre d'études olympiques et de la globalisation du sport, il réunit depuis février des chercheurs des Universités d'Ottawa, de Neuchâtel, de Turin et de Lausanne sur le site de l'UNIL à Sion.

Adressées au grand public, les rencontres touchent aux multiples aspects de l'événement : gouvernance, sécurité, durabilité, stratégies événementielles, retombées. « L'idée est d'offrir un éclairage scientifique sur les différentes facettes de l'organisation d'un *mega event*, en faisant écho à la candidature de Sion pour les Jeux d'hiver 2026. Nous constatons que la population locale est intéressée par ces questions, mais aussi la classe politique. Les deux premières conférences ont affiché complet », se réjouit Marc Langenbach, géographe, premier assistant à l'ISSUL, coorganisateur du cycle. Les présentations, d'une heure environ, laissent ensuite place au débat entre le public et l'orateur.

Libres d'accès, sans réservation, les conférences sont également diffusées en direct sur la page Facebook « **Etudes du tourisme UNIL** ».

Infos : tourisme@unil.ch – unil.ch/igd

Publicité

Master your future.

Master Info Day

Programme
and
registration:
[www.
masterinfoday.usi.ch](http://www.masterinfoday.usi.ch)



16 March
Campus
Lugano

2 March
Campus
Mendrisio



Università
della
Svizzera
italiana

Naiades de nos étangs

La Maison de la rivière consacre une exposition aux libellules et à la cistude d'Europe, seule tortue indigène de Suisse. Cette dernière est au cœur de la thèse de Charlotte Ducotterd, qui étudie son régime alimentaire et ses lieux de ponte pour optimiser la réintroduction de l'espèce dans le pays.

Par **Mélanie Affentranger**

Libellules et cistudes passent de la mare au musée. Du 24 mars au 31 octobre, une exposition tous publics consacrée à ces naïades se tient à la Maison de la rivière, à Tolochenaz. Pour les deux commissaires – Albertine Roulet et Charlotte Ducotterd, biologistes spécialistes respectivement des insectes aquatiques et des tortues – réunir les habitantes de l'étang dans une même visite constitue un moyen de sensibiliser, de manière ludique et vivante, à la raréfaction des marais et petits plans d'eau. « Drainages, canalisations et de multiples autres facteurs ont eu raison d'environ 90% des zones humides du Plateau depuis le XIX^e siècle », indique Charlotte Ducotterd. « D'où l'importance de valoriser les espèces emblématiques qui y vivent, qui en dépendent et qui, à l'image de la cistude, sont aujourd'hui menacées », complète sa collègue (*lire encadré*).

Visite au grand air

Axée sur le cycle de vie des animaux, l'exposition investit surtout les espaces extérieurs. Un parcours, jalonné d'aquariums (tortues exotiques, bébés cistudes, larves de libellules), de panneaux sous forme de BD et de jeux a été créé. En famille, les visiteurs peuvent par exemple enfile un masque de libellule pour s'essayer à la vision en mosaïque.

L'exposition présente également une *app*, disponible gratuitement dès le mois de mai, développée par la Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture (hepia). « *Libellull'ID* permet d'identifier les différentes espèces d'odonates de Suisse grâce à des critères accessibles à un large public (couleur, taille...), en commençant par distinguer les libellules « vraies » de leurs cousines les demoiselles. Cette application propose aussi des itinéraires d'observation en Suisse romande, dont une balade passant par ici », se réjouit Albertine Roulet, également chargée de communication à la Maison de la rivière.

Durant l'exposition, des jumelles sont mises à disposition pour observer les insectes vivant



Charlotte Ducotterd et Albertine Roulet ont mis sur pied l'exposition « Cistudes et libellules : naïades de tout l'étang » à la Maison de la rivière. F. Imhof © UNIL

dans les deux étangs à proximité du bâtiment. Quant aux douze cistudes présentes à Tolochenaz depuis mai 2017, elles devraient commencer à émerger fin mars après avoir passé l'hiver à hiberner au fond de l'eau, sous la glace. Enfin, un événement spécial sera organisé le 29 avril pour fêter l'arrivée, depuis une station d'élevage, de bébés tortues. Sous l'œil attentif de Charlotte Ducotterd.

Eboueuse de l'étang

La biologiste réalise une thèse, conjointement à l'UNIL et à la Maison de la rivière, afin de proposer une stratégie de conservation de la cistude à l'échelle nationale. Son travail s'inscrit dans la continuité du programme de sauvegarde (projet Emys) lancé en 1999 par le Centre de protection et récupération des tortues de Chavornay... fondé par son père. Passionnée d'animaux, Charlotte Ducotterd

a grandi au milieu des carapaces et relève avec humour son caractère monomaniaque. « J'ai consacré mes travaux de maturité, de master et de thèse à la cistude ! »

Un premier volet de son doctorat est dédié à l'étude du régime alimentaire, encore méconnu, de ce reptile. « Certains pensent que cette tortue d'eau douce constitue une menace pour d'autres animaux, notamment des amphibiens. Or, contrairement aux espèces exotiques, elle nage mal et je doute qu'elle arrive à chasser de proies en bonne santé. » Selon la chercheuse, la cistude serait plutôt charognarde. Elle mangerait les animaux morts ou malades et assurerait ainsi un rôle, utile, d'éboueuse des étangs.

Pour clarifier ces points, Charlotte Ducotterd a récolté, une fois par mois d'avril à septembre, des échantillons d'excréments

de cistudes sauvages issues de la plus grande population de Suisse (environ 300 individus, dont 180 adultes), vivant dans la réserve du Moulin de Vert, à Genève.

Le secret des crottes

Dans la littérature, l'espèce est souvent considérée comme 100 % carnivore, or la docteurante a constaté une importante évolution du régime alimentaire au fil des mois. « En mars-avril, au moment où les tortues se réveillent, j'ai observé beaucoup d'élytres (*ailles antérieures*, *ndlr*) de coléoptères. Mais, dès juillet-août, les crottes sont composées presque exclusivement de graines et de restes de plantes. »

Même si ses premiers constats doivent être confirmés par des analyses ADN, la biologiste pose l'hypothèse qu'au sortir de l'hibernation un régime carnivore permet aux individus de prendre des forces pour se reproduire et pondre. L'alimentation devient ensuite davantage végétarienne. « Des études ont montré que les cistudes jouent un rôle positif dans l'écosystème car elles participent à la dispersion, d'un étang à l'autre, des graines de nénuphars. De plus, ces dernières germent mieux après être passées à travers le tube digestif des reptiles. »

Afin de comprendre si le régime alimentaire change en fonction du lieu de vie, Charlotte Ducotterd a également prélevé, pour le seul mois de juillet, des fèces auprès d'autres populations de Suisse romande. La chercheuse débute actuellement les analyses ADN de ses 178 échantillons, collectés en 2016 et 2017.

Pondre au sec

Pour optimiser les réintroductions, Charlotte Ducotterd s'attèle aussi à identifier de potentiels sites de ponte. La seule présence d'un plan d'eau ne suffit pas. Encore faut-il qu'il y ait, à proximité, une prairie sèche ou une butte ensoleillée : des espaces que les mères affectionnent pour creuser un nid et y déposer leurs œufs.

« La température du sol ne doit pas descendre au-dessous de 18°C ou dépasser les 33°C pendant plus d'une semaine », indique la spécialiste. Fait intéressant, le sexe est déterminé par la température d'incubation des œufs. Jusqu'à 28°C, les embryons se développent en mâles. Au-delà de 29°C, en femelles.

Pour estimer la qualité de potentiels sites de réintroduction, Charlotte Ducotterd a placé des relevés de température dans le sol, à une

profondeur correspondant à celle des nids de cistudes, soit 8 à 10 centimètres. Elle espère poser 200 capteurs à travers tout le pays. Son objectif est de présenter ainsi une carte listant les milieux favorables et, le cas échéant, les aménagements nécessaires pour qu'ils le deviennent. Car parfois il s'agit simplement de réaliser une petite butte avec du sable et du gravier pour que les femelles puissent enfouir leurs œufs.

« Les nouvelles passes à poissons doivent être adaptées pour le castor, même s'il n'est pas encore présent, indique Charlotte Ducotterd. Nous souhaiterions proposer à la Confédération une démarche similaire pour les cistudes : que des lieux de ponte soient directement intégrés à proximité des milieux humides lorsque ces derniers font l'objet de travaux de revitalisation. »

 maison delariviere.ch

TORTUE EN EAUX TROUBLES

« En Suisse, plus de trois quarts des reptiles sont inscrits sur la liste rouge des espèces menacées », explique Charlotte Ducotterd. La cistude, unique tortue indigène du pays, ne fait pas exception à cette réalité puisqu'elle est jugée « en danger critique d'extinction ». Principal problème : la destruction de son habitat avec le drainage, l'assèchement ou la canalisation des petits plans d'eau et des zones humides. Plus surprenant, la biologiste révèle que, par le passé, la cistude était massivement consommée durant le carême. « Comme il vit dans l'eau, ce reptile était considéré comme une viande maigre par le clergé et donc autorisé à être mangé pendant le jeûne, au même titre que le castor. »

Dans les années 50, des cistudes ont été réintroduites à Genève (Moulin de Vert et Laconnex). Depuis le lancement d'un programme de sauvegarde en 1999, des animaux ont été libérés dans les étangs de Pré-Bordon (Jussy, GE), sur le site des Teppes de Verbois (GE), ainsi que dans la réserve de la Vieille-Thielle, entre les lacs de Neuchâtel et Bienne. Au total, quelque 500 individus vivent actuellement à l'état sauvage en Suisse, dont une centaine grâce aux réintroductions récentes. Une opération est prévue au Tessin en 2020.



© Antoine Rezer

La cistude d'Europe

- Couleur : carapace et peau noires tachetées de jaune
- Poids et taille : femelles, maximum 19 cm pour 1 kg ; mâles, environ 15 cm
- Répartition : centre et sud de l'Europe (Espagne, France, Grèce...), Afrique du Nord ; à l'est, jusqu'à la mer d'Aral
- Reproduction : en Suisse, une ponte par an (3 à 16 œufs) entre mi-mai et mi-juin ; éclosion en septembre
- Longévité : environ 60 ans
- Sous-espèces : 13, dont 2 indigènes de Suisse

« Il n'y a pas un ordre naturel en faveur des hommes »

Rencontre avec Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'Etat vaudois et amie de l'Université de Lausanne.

Nadine Richon

Notre rencontre tombe le 8 mars, Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Nuria Gorrite nous ouvre son bureau, qui domine la place de la Riponne à Lausanne. Son énergie est contagieuse, son accueil direct et joyeux. Présidente du gouvernement vaudois depuis 2017, la cheffe du département des infrastructures et des ressources humaines s'installe dans la discussion d'une manière naturelle, comme si elle reprenait simplement le fil d'un entretien brièvement interrompu.

Nuria Gorrite, quel souvenir gardez-vous de vos études à l'UNIL ?

Nuria Gorrite : J'ai fait des études en français, espagnol et histoire de l'art, mais je ne suis pas allée jusqu'au bout parce que j'ai été, comme d'habitude dans ma vie, happée par autre chose. Je n'ai pas abandonné tout à fait l'idée de terminer mes études ! L'autre jour je disais justement à Pierre-Yves Maillard que ce serait tellement bien de faire parfois une pause dans nos vies survoltées, de réfléchir sur un rythme plus lent, de réinterroger les modèles, de faire exactement ce qui est intéressant à l'université. J'avais 25 ans quand on m'a proposé un poste de conservatrice de musée, je ne pouvais pas refuser. Ensuite on m'a confié la gestion d'une galerie d'art, j'ai dit : « Je prends ! » Puis je me suis mariée, ma fille est née, après on m'a convaincue que je pouvais sauver un siège de gauche à la municipalité de Morges, ville alors à majorité bourgeoise. J'ai été élue, puis je suis devenue députée, syndique, conseillère d'Etat... et n'ai toujours pas rédigé mon mémoire !

Comment avez-vous vécu l'annonce du Prix Nobel décerné à Jacques Dubochet ?

Alors c'était un mercredi et je présidais la séance du Conseil d'Etat quand j'ai reçu une notification : j'ai su que le monde avait découvert mon ami Jacques Dubochet ! Avec cette reconnaissance, il a obtenu une tribune pour s'exprimer, ce qu'il fait d'une très jolie

manière. Je suis ravie pour cette personnalité si riche, dense, truculente et intelligente, mais aussi pour l'Université de Lausanne, dont le rayonnement international s'élargit encore. Enfin, c'est l'occasion de rappeler à celles et ceux qui visent un repli derrière nos frontières que les progrès qui ont un impact sur notre qualité de vie ne peuvent naître en circuit fermé, qu'ils sont les fruits d'échanges et de réseaux internationaux. C'est la preuve qu'il est bon pour une collectivité publique de miser sur la science et l'enseignement sans attendre des retombées immédiates. La recherche universitaire est un investissement à long terme qui apporte de la valeur ajoutée à tout un canton. Cela n'exclut pas ce que l'on peut attendre des entreprises en termes d'innovation et d'emploi, mais je vois dans cette reconnaissance au plus haut niveau de la recherche fondamentale un signe très positif.

L'UNIL peut-elle contribuer à façonner l'avenir du canton ?

L'Université est associée à notre organe de prospective, qui élabore un document sur lequel le Conseil d'Etat s'appuie pour rédiger son programme de législature. Votre rectrice Nouria Hernandez fait partie de cet organe, qui réunit également des personnalités hors du monde scientifique. L'Etat doit accompagner l'évolution des modes de vie des hommes et des femmes, de l'économie, de la société... C'est du croisement de ces différents regards informés que naît le document qui nous permet d'envisager les réponses et les réformes nécessaires.

Vous êtes en charge de la mobilité, lourd défi...

Notre canton a subi des sous-investissements aussi bien fédéraux que cantonaux pendant des années. Le soutien de la Confédération allait aux métropoles zurichoise, bâloise ou bernoise. De notre côté, on travaillait un peu séparément avec Genève alors même que notre région ne cessait de croître en nombre de personnes accueillies. Nous avons un solde migratoire très important lié au secteur des

services, à celui des soins, à la création d'emplois à haute valeur ajoutée et bien sûr aux échanges universitaires. Il ne faut pas oublier non plus que dans les années 1990 le canton a fait face à une forte croissance du chômage : nous avons donc vécu successivement une grosse période de récession, un abaissement massif des investissements de la part des pouvoirs publics, puis une reprise très forte ; la croissance rapide de la population et ces facteurs cantonaux se sont cumulés avec le sous-investissement fédéral.

Et aujourd'hui ?

Bonne nouvelle ! Nous avons réussi à faire entendre les besoins de cette métropole lémanique auprès de la Confédération, qui s'est dotée elle-même d'importants fonds pour le financement des infrastructures routières et ferroviaires. Nous comptons parmi les cantons qui ont le plus bénéficié de cette manne fédérale. Un exemple tout récent est l'annonce par Berne du cofinancement de la dernière étape du m3, qui reliera le Flon à Lausanne au nouveau quartier nord des Plaines-du-Loup par Bel-Air et Beaulieu. Nous allons conduire ce chantier du m3 en deux étapes, en profitant d'abord des travaux de la gare pour refaire la station du m2 et installer enfin un double tube jusqu'au Flon.

De quel horizon parle-t-on ?

La première étape sera achevée en 2025 et la seconde débutera dès 2022. Il faut reconnaître la tension temporelle entre les besoins immédiats des gens et ce qui se prépare à long terme. Nous sommes dans une ère d'investissements massifs de la Confédération, du canton et des communes, mais tout cela prend beaucoup de temps et nous n'oublions pas les adaptations progressives du RER, des réseaux de bus dans les communes... La bonne nouvelle, c'est que maintenant, à tous les niveaux, on partage cette vision d'accessibilité multimodale. D'un point de vue technique ces travaux lausannois sont très complexes car il faut garantir la circulation actuelle du métro et la stabilité des équipements au-dessus... Cela me passionne !



Nuria Gorrite dans son bureau qui surplombe Lausanne, depuis l'immeuble très fonctionnel qu'elle apprécie à la place de la Riponne. © Luc Siegenthaler

On souligne votre capacité à comprendre très vite l'essentiel des problématiques...

La politique favorise cette capacité. On devient des généralistes. L'approche humaniste des études à la Faculté des lettres n'est pas pour moi à l'opposé: il s'agit toujours de comprendre comment se façonne le monde, comment il est construit et comment il évolue. La première fois où j'ai assisté à une séance du conseil communal, j'ai eu de la peine à m'intéresser à la question des eaux usées... A l'université je militais pour Amnesty International. Les études me passionnaient mais j'ai été happée par des engagements plus pragmatiques. J'ai compris plus tard l'importance aussi de la mise en séparatif des eaux claires et des eaux usées...

Vous êtes en charge également des crèches et garderies...

Dans le canton de Vaud on ne reconnaît que depuis dix ans le rôle des collectivités

publiques dans la prise en charge des enfants. C'est un joli hasard du calendrier car en ce 8 mars 2018 je me réjouis de fêter un moment historique pour notre canton: après plus de trente-six ans de négociations qui ont nécessité l'engagement de l'Etat auprès des partenaires sociaux, ces derniers signent ce soir une convention collective cantonale qui fixe les conditions de travail de tous les éducateurs et éducatrices de la petite enfance, un secteur d'activité en pleine croissance. Je dis toujours que la politique de la petite enfance est celle des petits pas, mais là c'est un grand pas pour le personnel, pour les familles comme pour le secteur économique.

Et voyez-vous le mouvement « Me Too » comme une révolution?

Oui, il y a un avant et un après. Cette légitimation de la parole des femmes amène les hommes à s'interroger sur leur comportement et celui des hommes autour d'eux. Je ne fais pas partie des personnes qui craignent

un retour du puritanisme car en réalité on ne parle pas de séduction entre hommes et femmes, entre deux femmes, entre deux hommes, mais de démonstrations de force qui touchent à un domaine bien plus large. Il n'y a pas comme on pouvait le croire un ordre naturel qui autorise les hommes à faire acte de pouvoir sur les femmes et celles-ci n'ont pas à se soumettre à ces pulsions. Je suis présidente d'un gouvernement, pour moi c'est facile, mais je souhaite vivement que ça se normalise dans tous les secteurs. J'encourage notamment les employeurs à mettre en place des règlements et des chartes clarifiant les choses, ainsi que des instances auxquelles les femmes puissent s'adresser dans l'entreprise sans craindre de sanctions. Le mouvement « Me Too » est essentiel mais doit se traduire dans les faits.

TOUS LES ÊTRES VIVANTS DORMENT MÊME LES MÉDUSES



© Laurabin / iStock by Getty

Respirer, boire et manger ne suffisent pas à la survie. Il faut dormir, aussi. Et chacun a sa stratégie, insecte, oiseau ou bactérie. Des spécialistes du sommeil de l'UNIL se penchent sur cette fonction vitale, à l'abandon chez l'homme.

À lire dans *Allez savoir !*, le magazine de l'UNIL

Disponible gratuitement dans les caissettes sur le campus, au CHUV et à Cery, en version électronique complète ou sur abonnement.

www.unil.ch/allezsavoir

Comment enseigne-t-on dans un monde numérisé et connecté?

L'évolution du numérique influence le cœur de la mission de l'UNIL et l'acquisition de la connaissance dans la société de demain. Le vice-recteur Giorgio Zanetti tient à définir ce que l'enseignement universitaire doit apporter dans ce domaine comme compétences à ses étudiants.

Francine Zambano

« Il est essentiel de positionner l'UNIL sur la question de la transition numérique, explique Giorgio Zanetti. Nous sommes dans une époque historique à cet égard. Et les outils digitaux ont pris une grande place dans la plupart des activités humaines. Ils ont un fort impact sur la société en général, poursuit le vice-recteur Enseignement et affaires étudiantes. Le passage au monde numérisé sera un des objectifs du plan stratégique de l'UNIL actuellement en cours de négociation avec le Conseil d'Etat, et qui devra encore être adopté par le Grand Conseil. » Et c'est un point du plan de législation du Conseil d'Etat. Il y a donc des attentes vis-à-vis de l'UNIL par rapport à cette thématique. « Nous allons constituer une commission de direction et faire un état des lieux des experts en la matière. »

Ensuite, l'UNIL souhaite fédérer cette expertise existante autour de certaines questions par exemple en termes d'enseignement. Quelles sont les compétences de l'Université en matière de numérisation? Qu'est-ce qu'un étudiant qui entre à l'UNIL est en droit d'attendre dans ce domaine-là? « Nous allons vérifier si l'offre actuelle suffit ou pas, s'il faut la compléter », poursuit Giorgio Zanetti. Il est impératif que les étudiants soient bien informés avec une bonne distance critique par exemple en termes de documentation sur les moteurs de recherche. « Des cours existent déjà mais ne sont pas généralisés. Il faut voir s'il est nécessaire de le faire et sous quelle forme. Ce sont des questions sur lesquelles nous devons progresser pour arriver auprès des facultés avec des propositions. »

Trois versants

L'UNIL souhaiterait enrichir son expertise dans trois domaines. « D'abord, nous devons aborder les enjeux liés aux données massives, soit le big data. C'est quoi? C'est conçu par qui et selon quels critères? De plus en plus

de décisions, de stratégies opérationnelles reposent sur ces données, c'est donc important de savoir en quoi elles consistent. »

Ensuite il y a le domaine de la pensée computationnelle, c'est-à-dire celle par laquelle on traduit des problèmes et des thématiques de manière à pouvoir les numériser. « Il faut définir sa place dans notre formation. » Il existe des opinions très différentes sur le sujet. Certains affirment que la pensée computationnelle, au même titre que la logique, doit désormais faire partie des outils de pensée. D'autres prétendent qu'elle est réservée à ceux qui font de la programmation. « Nous devons nous positionner sur ce sujet et situer la pensée computationnelle dans notre offre de formation. »

Giorgio Zanetti relève un troisième axe de réflexion : les enjeux sociétaux liés à la numérisation de la société. Le progrès est positif mais peut engendrer de la précarisation pour ceux qui restent en marge. La transition numérique entraîne des changements dans les domaines tels que l'économie ou le droit. Tout cela a une influence sur la démocratie. Il y a donc des enjeux éthiques liés au numérique.

Plan politique

« C'est aussi par la voix de son gouvernement que la société attend que nous contribuions aux travaux et réflexions dans ce domaine », affirme Giorgio

Zanetti. Par exemple, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a décidé d'inclure la thématique de la numérisation dans les disciplines obligatoires pour la maturité gymnasiale. Comment prépare-t-on les futurs enseignants à cela, sur la base de quelles réflexions? De quoi sera fait cet enseignement? L'Université est invitée à offrir son expertise sur ces questions et possède donc largement des ressources pour le faire. « Nous devons assumer notre rôle dans ce type de débat. Les politiciens, concrètement, comptent sur nous. Et ils le peuvent! »



Selon Giorgio Zanetti, l'UNIL doit assumer son rôle d'expert dans le débat du numérique. F. Imhof © UNIL

COUP DE CŒUR

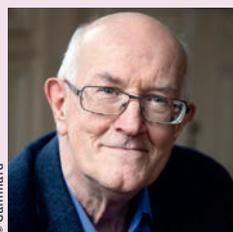


de Nadine Richon

LA DÉMOCRATIE EN MIEUX

Recevoir le Prix européen de l'essai Charles Veillon 2018 pour un livre magistral qui cerne la spécificité européenne et sa force d'attraction, c'est fait, peut se dire **Marcel Gauchet**. Ni relativisme ni évolutionnisme ici. La réussite éclatante de l'Europe repose sur la sortie du religieux, qui dirigeait, depuis l'au-delà, toute la hiérarchie sociale et verrouillait la société à partir de l'Etat. La démocratie libérale a desserré le nœud politico-religieux qui étouffait la société civile. Elle a sacralisé l'individu et sonné non sans retard l'heure de l'individuelle. Sur près de 750 pages, l'auteur décrit ce processus décisif dont il faut rappeler les étapes et raviver l'esprit par-delà le présentisme borné de l'individualisme economiciste.

La modernité est certes parvenue à maturité, mais depuis le milieu des années 1970, qui coïncide avec la fin du dernier empire colonial, portugais en



© Gallimard

l'occurrence, l'Europe peine à revivifier l'Etat-nation (à conjuguer au pluriel puisqu'il est défini par le partenariat et la concurrence) et le système représentatif à l'heure où il s'agirait de ne pas représenter uniquement des individus dans leur diversité mais d'offrir aussi une symbolique commune (sans les pesanteurs religieuses). Réinvestir en force l'élément collectif, le politique sous la forme délibérative et dans les limites de la biosphère, sans se fourvoyer dans des plans pourris et autoritaires qui signalent une démocratie pour paresseux, voilà le projet susceptible de redynamiser l'Europe et plus si d'autres Etats se montrent intéressés à avancer autour des principes d'égalité et de liberté. Universalisme juridique insuffisant s'il n'est pas inscrit dans les histoires particulières faites et à faire...

On perçoit l'inquiétude dans le regard de l'auteur mais aussi le calme du recul et de la vision à long terme.

L'avènement de la démocratie – Le nouveau monde
Editions Gallimard

Le tac au tac de Isaac Pante

Par Francine Zambano

Si vous étiez un roman?

Il y en a trop! Là, tout de suite, ce serait *L'insoutenable légèreté de l'être*. Ou *Des villes dans la plaine*. Non! *Réparer les vivants*. Attendez. Je peux changer?

Si vous étiez un jeu vidéo?

Firewatch. Un objet à cheval entre le roman, le film et le jeu vidéo qui crée constamment des illusions de choix.

Si vous étiez un personnage de fiction?

Nous sommes des personnages de fiction!

Si vous étiez une chanson d'amour?

La Javanaise, un vrai bijou. Une espèce de piège linguistique grave, léger et sensuel.

Si vous étiez une série TV?

Six Feet Under! Pour l'insertion des fantômes filmés, l'errance des personnages... Quand j'ai terminé la série, les personnages faisaient partie de ma vie.

Votre film préféré?

L'Arrangement, un grand film sur les pièges du succès. Elia Kazan a dû couper énormément au montage pour la sortie en salle. Résultat: un film très dynamique pour son époque!

Votre péché mignon?

Ne me laissez jamais seul avec des bonbons!

Petit, vous vouliez être...

Psychologue expérimental.

Qu'est-ce que vous appréciez particulièrement à l'UNIL?

Le nombre de spécialistes au mètre carré.



Isaac Pante, maître d'enseignement et de recherche, Section des sciences du langage et de l'information
F. Imhof © UNIL

Il suffit de partager un café pour entrer dans un autre monde.

Qu'est-ce que vous n'aimez pas à l'UNIL?

La lourdeur de certains processus.

La plus importante invention de toute l'histoire de l'humanité?

Le langage, sous toutes ses formes. Songez à l'hypnose, à la littérature, à la programmation... Chacune l'utilise!

Qui suis-je?

concours



F. Imhof © UNIL

Adrien Vincart, coprésident de l'Association des Étudiant-e-s en Sciences Criminelles – AESC, a reconnu **Yves Pigneur** et remporte donc le tirage au sort.

Qui se cache derrière: CAUCHEMAR – CUISINE – SCIENCES SOCIALES

Merci d'envoyer vos suggestions à

uniscope@unil.ch

Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses. L'heureux-euse gagnant-e se verra offrir un objet de la boutique UNIL.

Impressum ISSN 1660-8283 | Uniscope, p.p. 1015 Lausanne | Unicom, service de communication et d'audiovisuel | Tél. 021 692 20 70, fax 021 692 20 75 | uniscope@unil.ch, www.unil.ch | Editeur Unicom, Université de Lausanne | Directeur d'édition Philippe Gagnebin (Ph.G.) | Rédactrice en chef Francine Zambano (F.Zo) | Rédaction David Trotta (D.T.) + Nadine Richon (N.R.) + Mélanie Affentranger (M.A.) + David Spring (D.S.) | Direction artistique Edy Ceppi | Graphisme et mise en page Joëlle Prox | Correcteurs Marco Di Biase + Fabienne Trivier | Photo couverture Felix Imhof | Impression PCL Presses Centrales SA | Arctic Volume White 90 gm², sans bois | Photolitho Images3 Lausanne | Publicité Go! Uni-Publicité SA à Saint-Gall tél. 071-544 44 70, marina.bokanovica@go-uni.com

Les propos tenus dans l'*uniscope* n'engagent que leurs auteur-e-s.

